

|   |   |                            |
|---|---|----------------------------|
|  | <b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS<br/>DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b> | <i><b>Délibération</b></i> |
|   | <b>Séance publique du 29 septembre 2023</b>                                       | <b>N° 2023-468</b>         |

Convocation du 22 septembre 2023

Aujourd'hui vendredi 29 septembre 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Gérard CHAUSSET, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Marc MORISSET, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESKINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Alexandre RUBIO à M. Nordine GUENDEZ  
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY  
Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE  
M. Stéphane GOMOT à M. Olivier CAZAUX  
M. Radouane-Cyrille JABER à M. Maxime GHESQUIERE  
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS  
M. Thierry MILLET à M. Jacques MANGON  
M. Fabrice MORETTI à M. Christian BAGATE  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Pascale BOUSQUET-PITT à partir de 17h40  
Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h40  
M. Michel LABARDIN à partir de 17h59  
M. Jacques MANGON à partir de 17h30  
M. Michel POIGNONEC à partir de 14h45  
Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h05  
M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 16h


**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Alain GARNIER à M. Patrick LABESSE jusqu'à 11h45  
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h45  
Mme Brigitte TERRAZA à M. Jean-François EGRON à partir de 17h  
Mme Claudine BICHET à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 15h30  
Mme Brigitte BLOCH à M. Guillaume MARI à partir de 16h45  
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Delphine JAMET à partir de 14h45  
M. Jean-Baptiste THONY à M. Bastien RIVIERES à partir de 17h  
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 17h18  
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Typhaine CORNACCHIARI de 11h30 à 14h45 et à partir de 16h  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Pascale PAVONE à partir de 14h45  
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY jusqu'à 11h  
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 16h  
M. Alain CAZABONNE à M. Jérôme PESKINA à partir de 16h  
M. Didier CUGY à Mme Laure CURVALE de 10h30 à 12h  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET jusqu'à 15h45 et à partir de 17h55  
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 17h30  
M. Frédéric GIRO à Mme Pascale BRU à partir de 17h  
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Anne Lépine jusqu'à 16h  
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Sylvie JUSTOME à partir de 17h18  
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Nadia SAADI de 10h40 à 12h40 et de 15h30 à 17h  
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h15  
M. Stéphane MARI à Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h19  
M. Patrick PUJOL à Mme Christine BONNEFOY jusqu'à 13h45  
M. Franck RAYNAL à M. Dominique ALCALA de 12h45 à 15h  
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS à partir de 15h  
Mme Béatrice SABOURET à M. Nicolas FLORIAN à partir de 16h55  
M. Jean-Marie TROUCHE à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 16h  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h45

**EXCUSE(S) :**

Monsieur Fabien ROBERT.

**LA SEANCE EST OUVERTE**

|   |   |                            |
|---|---|----------------------------|
|  <b>BORDEAUX<br/>MÉTROPOLE</b> | <b>Conseil du 29 septembre 2023</b>             | <b><i>Délibération</i></b> |
|   | Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement | <b><i>N° 2023-468</i></b>  |

---

**Université de Bordeaux, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel - Année 2023 - Subvention d'aide à une manifestation - Décision - Autorisation**

---

Madame Brigitte BLOCH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'Université de Bordeaux a été retenue pour accueillir et organiser le WURIT (World University Rugby Invitationnal Tournament) 2023, compétition internationale de rugby qui regroupe les équipes des plus grandes universités des hémisphères nord et sud. Ce tournoi est organisé tous les quatre ans dans le pays recevant la Coupe du monde de rugby.

Le WURIT Bordeaux 2023 est ainsi précédé de deux éditions : celle organisée par l'université d'Oxford en 2015 simultanément à la Coupe du monde de rugby en Angleterre et celle organisée par l'université de Waseda en 2019 lors de la Coupe du monde de rugby au Japon où l'université de Bordeaux a fini seconde. Pour cette 3ème édition, l'université de Bordeaux sera l'hôte et ouvrira pour la première fois depuis la création du tournoi, une compétition féminine. Le tournoi se déroulera du 18 au 29 septembre 2023 sur le campus Rocquencourt où s'affronteront huit équipes masculines de rugby à XV sur cinq journées de match et six équipes féminines de rugby à VII sur deux journées de match. Ces rencontres se déploieront sur les créneaux horaires de 16 heures à 19 heures afin d'en faire un point de rencontre après la journée de travail/d'étude.

A ce jour, les universités inscrites au WURIT BORDEAUX 2023 sont :

**Compétition féminine :**

New Zealand Universities (New Zealand)  
 Universidad de Sevilla (España)  
 University of Bordeaux (France)  
 University of Oxford (England)  
 University of Pretoria (Afrique du Sud)  
 University of Mexico (Mexique)

**Compétition masculine :**

New Zealand Universities (New Zealand)  
 University of Bordeaux (France)  
 University of British Columbia (Canada)  
 University of Cape Town (South Africa)  
 University of Oxford (England)  
 University of Sydney (Australia)  
 National Collegiate Rugby (USA)

De nouvelles universités ont manifesté leur intérêt à participer au tournoi et s'inscriront prochainement.

Au-delà d'une compétition à échelle internationale, le WURIT se veut source d'émulation entre différents domaines et acteurs. Ainsi, l'université de Bordeaux, aussi bien par sa capacité à organiser un évènement international et par ses différentes opérations menées sur le tournoi, met en lumière sa pluridisciplinarité :

- Partage d'expérience avec les délégations en lien avec les communes et les clubs locaux de la métropole ;
- Camp de base à Bastide et Bacalan (hébergement, restauration et transport) pour les 400 participants internationaux durant 11 jours (soit 4400 nuitées) sur le territoire métropolitain ;
- Ouverture de l'évènement (gratuité) à l'ensemble des habitants de la métropole en lien avec l'ensemble des animations Coupe du monde organisées par Bordeaux Métropole ;
- Temps de réflexion et de partage autour d'un workshop scientifique sur la question de la data des traumatismes dans le monde du rugby ;
- Ouverture du WURIT à l'organisation d'un tournoi féminin (pour la première fois) afin de promouvoir la pratique féminine ;
- Création d'évènements rugby inclusif (rugby fauteuil, rugby mixte, rugby UNSS).

Les objectifs sont multiples et d'intérêt général :

- Ouverture du campus à tous les publics pour permettre l'accès au plus grand nombre,
- Rapprocher les équipes universitaires internationales d'un public de passionné pour provoquer des échanges,
- Rapprocher la communauté universitaire et démontrer l'accessibilité au rugby,
- Lutter contre les discriminations.

Dans ce cadre, l'université propose de participer à la dynamique de l'accueil de la coupe du monde de rugby par Bordeaux Métropole, au travers de plusieurs actions :

- Participation à l'animation du village rugby Bordeaux Métropole en organisant des rencontres entre les délégations et les habitants de la métropole, dans le cadre du partenariat entre l'université de Bordeaux (STAPS) et Bordeaux Métropole ;
- Implication dans la dynamique portée par Bordeaux Métropole Terre de Rugby, en créant des temps d'animations ouverts au grand public entre les équipes nationales de la coupe du monde de rugby et les équipes accueillies au sein du WURIT.

Bordeaux Métropole est sollicitée pour une subvention à hauteur de 20 000€, pour un budget prévisionnel de 554 551 €.

Cette subvention est soumise à l'approbation de l'assemblée délibérante étant donné que le seuil de 23000€ a d'ores et déjà été dépassé à cette date.

### Indicateurs financiers

|  | Budget 2023       |
|--|-------------------|
| Charges de personnel / budget global                     | 38 430 € - 7%     |
| % de participation de BM / budget global                 | 20 000€ - 3,6 %   |
| % de participation des autres financeurs / budget global |                   |
| CROUS  | 60 000 € – 10,82% |
| Université   | 93 394 € – 16,84% |
| Région   | 15 000 € - 2,70%  |

### Plan prévisionnel de financement

Le budget prévisionnel est détaillé en annexe 2 de la convention.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 20 000 € à l'université de Bordeaux, au regard de l'intérêt manifeste et complémentaire à l'accueil de la coupe du monde de rugby pour le rayonnement et l'attractivité du territoire métropolitain et des retombées économiques et touristiques positives pour notre agglomération.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** les dispositions des articles L. 5217-2 et L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la demande n°2023-00540 formulée par l'organisme en date du 5 mai 2023,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** le World University Rugby Invitationnal Tournament organisé à Bordeaux par l'université de Bordeaux, présente un intérêt manifeste et complémentaire à l'accueil de la coupe du monde de rugby pour le rayonnement et l'attractivité du territoire métropolitain, et des retombées économiques et touristiques positives pour notre agglomération,

## DECIDE

**Article 1 :** d'attribuer une subvention d'un montant de 20 000 € en faveur de l'Université de Bordeaux pour l'accueil et l'organisation du WURIT 2023.

**Article 2 :** d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée.

**Article 3 :** d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 657382, fonction 326.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ne prend pas part au vote : Monsieur DELPEYRAT, Madame PAPIN, Madame CHOPLIN, Monsieur CUGY

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 septembre 2023

|   |   |
|---|---|
| <b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b><br><b>6 OCTOBRE 2023</b> | Pour expédition conforme,<br><br>la Vice-présidente,<br><br>Madame Brigitte BLOCH |
| <b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b><br><b>6 OCTOBRE 2023</b> |   |